



ASSOCIATION DES CLUBS CORPORATIFS D'ARRAS ET DE LA C.U.A

BOWLING 2025-2026

REGLEMENT PARTICULIER

Une compétition de BOWLING se déroulera :

Le mercredi 4 février 2026 à partir de 17H30 (début de la compétition 18h00)

Chez notre partenaire Khub, 78 Route de Béthune, 62223 Sainte-Catherine

La liste des concurrents est à retourner pour le 1^{er} février 2026 par email à : corpos.cua@gmail.com

1 – LES CONCURRENTS

Chaque concurrent devra être titulaire de la licence corporative et devra faire valider son inscription à cette compétition par son club corporatif. Les ayants droit (conjointes et enfants à partir de 14 ans) sont autorisés à concourir. Le championnat est individuel mais le classement final est établi par corporation.

2 – LE CHAMPIONNAT

Première session :

Il s'agit d'une première partie pour découvrir les pistes avec un maximum de 7 joueurs par piste (idéalement 5 joueurs).

Deuxième session : des qualifications

Il s'agit de faire le meilleur score durant la partie avec un maximum de 7 joueurs par piste (idéalement 5 joueurs).

Troisième session : compétition

Les joueurs seront répartis dans les groupes par piste selon leur meilleur score des qualifications.
7 joueurs par piste (idéalement 5 joueurs).

3 – CLASSEMENT

Un classement individuel est établi à l'issue des parties.

Un classement final départagera les clubs corpos grâce à l'addition des résultats de leurs joueurs. Le barème des points sera le suivant (en cas de forte affluence, ce barème pourra être ajusté) :

- * Joueur finissant dernier : 1 point
- * Joueur finissant premier : nombre de points = nombre de participants
- * Les autres joueurs sont classés selon leur position et marquent le nombre de points correspondant

4 – TARIFS 2026

A la charge des clubs ou des joueurs : 20€ TTC par joueurs incluant :
la participation aux 3 épreuves décrites ci-dessus
ainsi qu'une boisson

5 – EQUIPEMENT ET SECURITE

Les concurrents s'engagent à respecter le matériel prêté et consignes qui leur seront précisées.

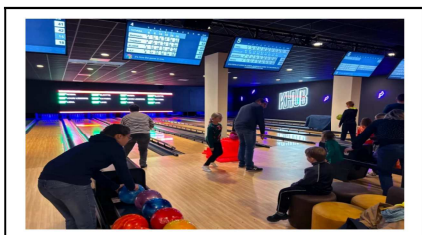
6 – INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font impérativement avant le dimanche 1^{er} février 2026 :

soit par mail (corpos.cua@gmail.com et robertkondrat62@gmail.com)

soit via la boutique PayAsso des corpos :

<https://www.payasso.fr/association-des-clubs-corporatifs-de-la-communaute-urbaine-arras/paiement>



Pour toute question:
Mickael PETIT
corpos.cua@gmail.com
0615530100

